

Fiche technique

Assurance cancer

Montants offerts	5 000 \$, 10 000 \$, 25 000 \$, 50 000 \$ et 75 000 \$.
Limite d'âge d'établissement	Disponible pour les personnes âgées de 15 jours à 80 ans inclusivement.
Durée du contrat	Non résiliable jusqu'à 90 ans.
Prime	Prime garantie pour 10 ans. Au bout de cette période de 10 ans et à chaque période par la suite, la prime est ajustée pour refléter l'âge atteint ainsi que les taux applicables à ce moment. Cette nouvelle prime est garantie, elle aussi, pour une autre période de 10 ans.
Protections couvertes	Cancer majeur: 100 % Cancer mineur: 15 % (sept conditions) Indemnité en cas de décès: 15 % Définitions standardisées de l'ACCAP
Avenants (option)	Option complète pour assurance maladies graves : <ol style="list-style-type: none">1. Accident vasculaire cérébral2. Chirurgie coronarienne3. Crise cardiaque (infarctus du myocarde)4. Paralyse5. Coma Veuillez vous référer au document aperçu du contrat concernant la définition exacte des conditions payables.
Période de survie	30 jours
Période moratoire (cancer seulement)	90 jours
Clause préexistante	24/24
Exclusions et restrictions	Veuillez consulter le document aperçu du contrat pour le détail complet.

